



Comparution pour feu rouge en permis probatoire

Par **theblackavenger**, le **22/05/2008** à **14:57**

bonjour,

je dois comparaitre pour ne pas avoir pu effectuer un stage de récupération de points après avoir griller un feu "orange".

Dans les faits j'étais suivi par un véhicule de près, et le feu est passé à l'orange lorsque je l'ai franchi. Par la suite, les motard m'ont interpellé et je n'ai su que lorsque je suis remonté dans mon véhicule que j'étais verbalisé, c'est à dire que la contravention m'a été remise quand le dernier motard partait, tout me portait à croire qu'il s'agissait d'un contrôle d'identité.

Je n'ai pas pu effectuer ce stage car il coute 230€ et que j'étais absolument sans moyen, ce que je peux prouver via relevé de comptes.

Lors de la comparution, que dois je mettre en avant et quels sont les pièces recevables par le juge de proximité?

Toutes informations me sera utiles.

Merci de votre aide précieuse.